

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19233**

Intitulé

MASTER : MASTER MASTER - Domaine : DROIT ECONOMIE GESTION - Mention : SCIENCES DU MANAGEMENT - Spécialité : MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université (Université d'Aix-Marseille)	Aix-Marseille Université, Président de l'Université d'Aix-Marseille, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel accède à des fonctions d'encadrement supérieur dans le domaine de la Gestion des ressources humaines. Il peut aussi s'établir comme formateur-consultant en ressources humaines.

Cadre de la Gestion des Ressources Humaines

Il Elabore et met en œuvre les moyens quantitatifs et qualitatifs (gestion de l'emploi, recrutement, formation) nécessaires à une optimisation ou une adaptation des ressources humaines aux finalités économiques de l'entreprise. Il Assure la conduite de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des carrières

Responsable de formation

Il Repère et analyse les besoins en formation, en cohérence avec la politique économique et sociale de l'entreprise et son évolution technologique. Il conçoit, construit et négocie le plan de formation en tenant compte des aspects humains, financiers, juridiques, organisationnels et pédagogiques. Il accompagne la réalisation des actions de formation, évalue les effets de l'investissement formation et gère les relations avec les partenaires professionnels et institutionnels de la formation.

Formateur-consultant

Il transmet des savoirs ou des savoir-faire à des publics adultes et évalue les résultats pour réajuster les contenus et suivre le déroulement des opérations. Il peut participer à la conception des outils pédagogiques, les expérimente et adapte les méthodes nécessaires. Il met éventuellement en œuvre le plan de coordination et de régulation des activités, des actions et des filières. Il peut intervenir dans sa spécialité (assistance technique, participation à un projet, études...), animer une équipe de travail et participer au recrutement des collaborateurs et au choix des intervenants.

Le diplômé a acquis une indispensable expertise dans le domaine des techniques des ressources humaines. Il peut superviser, conduire et contrôler la gestion administrative du personnel (effectifs, mouvements de personnel, temps de travail, dossiers individuels, rémunérations et charges sociales). Il sait gérer les besoins quantitatifs et qualitatifs propres aux ressources humaines. Il appréhende et gère les problèmes de promotion, mutation, formation, inhérents aux carrières Il peut mettre en place ou gérer les procédures de recrutement ou de plans sociaux. Il conseille et assiste les responsables hiérarchiques des services dans l'application de la gestion du personnel et dans leurs relations avec les différentes instances représentatives du personnel. Il participe au développement de l'information et de la communication dans l'entreprise. Il veille aux conditions générales de travail et d'application de la législation sociale. Grâce à une solide maîtrise des processus relationnels, il assure les relations avec les organismes sociaux et administratifs.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés occupent des postes dans de grandes ou moyennes entreprises du secteur privé ou du secteur public. Ils peuvent aussi exercer à titre libéral en tant que formateur - consultant en ressources humaines.

HR Specialist - Responsable / Chargé de RH - Recruitment Consultant - HR Information System Manager - Consultant RH

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1501 : Assistanat en ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503 : Management des ressources humaines

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme comporte 120 crédits ECTS et se déroule sur quatre semestres et comprend stage sauf sous la modalité alternance).

Les semestres 1 et 2 (60ects) sont généralistes (Tronc commun), les semestres 3 et 4 (60ects) correspondent au parcours de spécialité. Sous certaines conditions le candidat qui a déjà validé les 60 premiers ECTS, peut accéder directement au semestre 3.

La formation est accessible en formation initiale, en alternance ou en formation continue.

Pour le tronc commun :

Semestres 1 et 2 : (60 ECTS et 384h), les UE correspondent aux semestres ci-dessous ou au Master 1 obtenu par l'étudiant.

1 Markstrat 6 ECTS

2 L'humain dans l'entreprise 6 ECTS

3 Foreign language 6 ECTS

4 Libre choix (2 modules parmi 7) 6 ECTS

5 Ouverture (Focus et séminaires internationaux) 6 ECTS

Parcours Expérience professionnelle

6 Communication, management de projet 6 ECTS

7 Analyse et contrôle 6 ECTS

8 Le stage ou l'apprentissage valorisant une expérience en entreprise 2 ECTS

9 Libre choix (2 modules parmi 7) 6 ECTS

Parcours Expérience internationale

6 Foreign Experience (en université étrangère) 27 ECTS

7 Mission en Entreprise 3 ECTS

Semestres 3 et 4 (60 ECTS et 312h) : Parcours Management des ressources humaines

1 Le parcours d'intégration du salarié 48h 9 ECTS

2 Droit et administration 48h 9 ECTS

3 Données sociales et techniques quantitatives de la GRH 24h 3 ECTS

4 Les outils de la négociation sociale 48h 9 ECTS

5 Stratégie et GRH 48h 6 ECTS

6 Le DRH business partner 48h 6 ECTS

7 Recherche sur le terrain et les responsabilités sociales de l'entreprise 48h 6 ECTS

8 Mise en situation Professionnelle : Stage ou Apprentissage / Mémoire de recherche intégré dans « recherche sur le terrain » 12 ECTS

Le diplôme est obtenu après évaluation des Unités d'Enseignement s'effectuant comme suit :

- Contrôles écrits et/ou oraux concernant les modules de cours
- Evaluation du mémoire par un jury composé de professionnels et d'universitaires
- Le stage ou l'apprentissage est apprécié conjointement par l'entreprise (maître de stage ou d'apprentissage) et un enseignant (tuteur).

Pour valider une UE l'étudiant a obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10/20, (sous réserve de n'avoir obtenu aucune note inférieure à 8/20 pour les modules de cours et 09/20 pour le Mémoire et l'UE stage ou apprentissage)

A l'issue de cette formation le diplômé a validé 120 ECTS.

Les 60 premiers ECTS sont validés par l'obtention et/ou la capitalisation de chacune des UE composant les semestres 1 et 2, ou par compensation entre les différentes UE des semestres 1 et 2, constituées de modules de cours.

Les 60 derniers ECTS sont validés par l'obtention et/ou la capitalisation de chacune des UE composant les semestres 3 et 4, ou par compensation entre les différentes UE des semestres 3 et 4 constituées de modules de cours.

Le bénéfice des composantes acquises est illimité dans le temps.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé d'enseignants
En contrat d'apprentissage	X	Jury composé d'enseignants
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé d'enseignants
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé d'enseignants
Par candidature individuelle	X	Jury composé d'enseignants
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du diplôme n°20081103 en date du 06 novembre 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

2010/2011 : nombre total de diplômés 30, 5 hommes, 25 femmes

2011/2012 : nombre total de diplômés 28, 5 hommes, 23 femmes

2012/2013 : nombre total de diplômés 40, 11 hommes, 29 femmes

<http://www.iae-aix.com>

Autres sources d'information :

<http://deve.univ-amu.fr/ove/suivi-insertion>

<http://www.univ-amu.fr/>

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Puyricard, (Aix-Marseille Graduate School of Management - IAE, Chemin de la Quille)

Historique de la certification :

Arrêté MENSER 21 juillet 2009 N° 20081073-05 MASTER Sciences du Management, Spécialité Management de la relation et des ressources humaines

Arrêté MENSER 03 août 2005 N° 20042342 MASTER Sciences du Management, Spécialité Management de la relation et des ressources humaines

Master créé en 2004 en remplacement du DESS Gestion des ressources humaines (850956, diplôme créé en 1978)

Accréditation EQUIS depuis 1999 (European Quality Improvement System) - Délivrée par l'*European Foundation for Management Development*.

Accréditation AMBA depuis 2004 Délivrée par l'*Association of MBAs*. AMBA est un organisme d'accréditation qui reconnaît la qualité des MBA et des Masters.